

## **PROPOSITION POUR UNE CHARTE ETHIQUE**

I- Le Mouvement démocrate est un mouvement de citoyens engagés.

II- Le Mouvement démocrate respecte en son sein les principes démocratiques qu'il promeut à l'extérieur, notamment information, participation, liberté du débat, transparence des décisions.

III- Le Mouvement démocrate est indépendant de toutes les puissances d'influence économique, politique ou médiatique. Il est économe des deniers publics. Il lutte contre toutes les formes de corruption.

IV- Les élus ne relèvent pas d'un mandat impératif, ils exercent leur mandat en conscience.

V- Dans tous les groupes politiques d'élus qui se réfèrent au Mouvement démocrate la liberté de vote est la règle.

VI- Tout adhérent du Mouvement démocrate a droit à l'information sur le mouvement.

VII- Tout adhérent du Mouvement démocrate peut recevoir une formation pour améliorer sa capacité de compréhension et d'engagement.

VIII- Les adhérents du Mouvement démocrate reconnaissent pour l'action en commun la nécessité de l'organisation. Ils acceptent de s'inscrire dans la discipline et la cohérence de cette action.

IX- Les adhérents du Mouvement démocrate assument le débat interne et considèrent le dénigrement externe comme incompatible avec l'engagement.

X- Les adhérents du Mouvement démocrate sont solidaires des décisions collectives du Mouvement, notamment en termes d'investitures pour les différentes élections.

XI- Les investitures aux élections relèvent d'une procédure transparente définie par les statuts.

XII- Toutes les fonctions électives au sein du mouvement sont bénévoles et désintéressées.